

VILLE DE MAUBOURGUET**EXTRAIT DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance ordinaire du 30 septembre 2010**

Etaient présents : MM. GUILHAS, NADAL, Mme BAUDOIN, M. DOUSSAU, Mme GUILLON MARIENVAL, MM. MENJOULOU, LAMOTHE, ESTANGOY, MANHES, Mmes LARROUQUE, DUBERTRAND, M. RENARD, Mmes DE BRITO, COUZIER, THERLE, DELACROIX, CLAUDE. Etait absente : Mme DIDDEN (pouvoir à Mme THERLE)
Secrétaire de séance : M. RENARD.

Le procès verbal de la séance du 21 juillet 2010 est approuvé à l'unanimité.

Compte rendu des décisions

Mr le Maire rend compte des décisions à chacune des réunions obligatoires du Conseil municipal relatives au droit de préemption non exercé par la commune et aux marchés en procédure adaptée.

Décisions modificatives n°3

Il convient de procéder à l'ajustement de divers articles, afin de prendre en compte la réalisation ou les engagements de dépenses et recettes, en section de fonctionnement et d'investissement au budget communal et au budget lotissement.

Adopté à l'unanimité

Participations aux organismes de regroupement – modificatif n°3

Le Conseil Municipal décide de modifier les contributions au titre de l'exercice 2010 pour le Syndicat de l'Estéous pour un montant de 2229€.

Adopté à l'unanimité

Redevance d'occupation du domaine public

Le Conseil Municipal approuve la redevance du domaine public pour les ouvrages de transport de gaz naturel à haute pression pour l'année 2010 pour un montant de 118€.

Adopté à l'unanimité

Demande de subvention complémentaire – vitrail église de Maubourguet

Le Conseil Municipal approuve le plan de financement modificatif n°2 pour la restauration du vitrail Saint Martin de l'église de Maubourguet subventionné à hauteur de 50% par la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Une subvention complémentaire est sollicitée.

Adopté à l'unanimité

Convention de prestation de service pour le traitement des sables de la station d'épuration de la Commune de Maubourguet / Onyx Midi Pyrénées

Le Conseil Municipal décide d'approuver la convention entre la Commune de Maubourguet et Onyx Midi Pyrénées (exploitant du centre de Bénac) fixant les conditions techniques et financières relatives au traitement des sables de la station d'épuration (montant de 100€ HT/ tonne).

Adopté à l'unanimité

Taxe habitation : institution d'abattement spécial à la base

Suite à la réforme de la taxe professionnelle, le Conseil Municipal décide d'instituer un abattement spécial à la base pour la taxe d'habitation et de fixer le taux de l'abattement à 5%.

Adopté à l'unanimité

Plan de financement de l'opération aménagement et adaptation des commerces et services à la déviation de Maubourguet

Le Conseil Municipal décide d'approuver le plan de financement prévisionnel modificatif n°3 relatif à l'opération collective de modernisation et d'adaptation des commerces et services à la déviation de Maubourguet pour un montant de 128 607 €HT. Il précise que le plan de financement doit être modifié comme suit pour tenir compte des préconisations de la DIRECCTE. Le volet concernant l'aide directe aux entreprises a été retiré. Il sera traité soit dans le cadre de l'ORAC du Pays du Val d'Adour soit en dossiers individuels.

Adopté à l'unanimité

Garantie d'emprunt de l'OPH 65

Le Conseil Municipal décide d'accorder sa garantie pour le remboursement des prêts réaménagés contractés par l'OPH 65 auprès de la Caisse des dépôts et consignations, garantie initialement accordée par le Conseil de Maubourguet.

Adopté à l'unanimité

Echange parcelle AL330-AL329

Le Conseil Municipal décide de rétrocéder à la Communauté de Communes du Val d'Adour une partie de la parcelle cadastrée AL329 (30m²), propriété de la commune, contre une partie de la parcelle AL330 (30m²), propriété de la Communauté de Communes, sans soulte, afin de modifier l'accès du bâtiment des services administratifs de la Communauté de Communes du Val d'Adour sur le parking rue Dumoret.

Adopté à l'unanimité

Mises à disposition d'agents

Le Conseil Municipal décide d'approuver la mise à disposition d'agents territoriaux pour l'année scolaire 2010/2011 compte tenu de la modification du tableau des effectifs dans les associations suivantes : le Centre de Loisirs de Maubourguet, le SOM Comité Directeur et l'Association sportive du collège.

Adopté à l'unanimité

Marché de travaux – Aménagement des espaces publics du quartier Lapalu – Tranche 2 Place Iagardère Rue des moulins - avenants

Le Conseil Municipal décide d'adopter les avenants relatifs au marché de travaux « Aménagement des espaces publics du quartier Lapalu – Tranche 2 - Place Iagardère Rue des moulins ». Le montant des avenants est fixé à 30273.98€ HT.

Adopté à l'unanimité

Travaux assainissement 4^{ème} tranche – plan de financement

Le Conseil Municipal décide d'approuver le plan de financement des travaux d'assainissement 4^{ème} tranche et d'autoriser le Maire à adresser des courriers de demande de subvention aux partenaires apportant leur concours financier : le Conseil Général des Hautes Pyrénées et de l'Agence de l'Eau.

Adopté à l'unanimité

Aménagement boulevard Lapalu –avis du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal décide de ne pas donner une suite favorable aux pétitionnaires de la rue des moulins, opposés au projet de plantations de platanes. En effet, les alignements de platanes confèrent à la ville de Maubourguet son caractère et sa richesse paysagère et le Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement a émis un avis favorable sur ce programme d'aménagement.

Adopté à l'unanimité

La séance est levée à 22h15.